Le **bâti** comme



composante de la forme urbaine

Saméon

Phase 1 : secteur de la Campagne Habitée















> Objectifs du diagnostic raisonné

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut correspond au premier axe d'action du Programme de préservation et de valorisation du patrimoine bâti élaboré en partenariat entre le Parc, la DRAC Nord-Pas-de-Calais et le CAUE du Nord. Celui-ci correspond au volet « connaissance » du programme et est complémentaire du deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets.

Le diagnostic raisonné a pour but d'améliorer la connaissance du patrimoine bâti sur la campagne habitée afin de pouvoir :

- > définir ses caractéristiques majeures
- > cibler les priorités d'action
- > alimenter l'élaboration d'outils de communication
- > compléter les connaissances techniques nécessaires aux actions de restauration ou autres interventions de conseil.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en trois niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- > niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage
- > niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine
- > niveau 3 : le patrimoine bâti comme élément architectural

> Objectifs du niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine

Ce cahier communal s'intègre dans le niveau 2 de la démarche d'inventaire raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut.

Ce niveau d'étude propose d'aborder l'organisation du bâti au regard de sa répartition, sa forme, sa densité, ses fonctions, ses rapports bâtis / non bâtis...et également de rechercher les caractères communs aux formes bâties, mettre en évidence leurs particularités et faire émerger des enieux et des orientations en matière d'évolution urbaine.

Le cahier fait, à ce titre, partie d'un ensemble regroupant :

- > Dix cahiers communaux
- > Un document de synthèse, basé sur une comparaison des différentes analyses communales, qui permet d'identifier les tendances générales en terme d'enieux et d'orientations pour l'évolution urbaine du secteur ainsi que de mettre en évidence les phénomènes urbains particuliers.

Avertissement : Certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation.

Date: Octobre 2005

Chargés de mission : **Anne Braquet Christophe Rouvres Caroline Delmarle** Damien Le Franc



Présentation

> Situation et ensemble bâti | > Caractéristiques générales et morphologie

Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

p 12 à 33

Les sous-ensembles bâtis

> Situation et définition | > Le noyau | > Les autres sous-ensembles

p 34

Informations générales



Présentation

> Situation et ensemble bâti

> Caractéristiques générales et morphologie

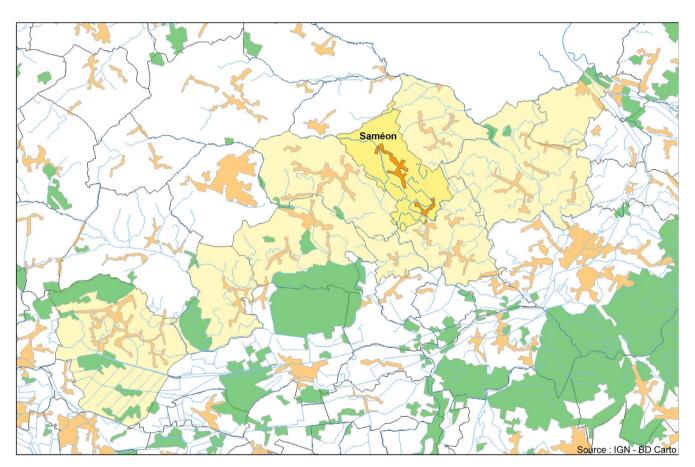
> Situation

La campagne habitée dans le parc



Ces cartes permettent de replacer la campagne habitée (notre secteur d'étude) par rapport au territoire du Parc Naturel Régional, et plus particulièrement la commune de Saméon au sein de cette campagne habitée.

Saméon dans la campagne habitée



> L'ensemble bâti

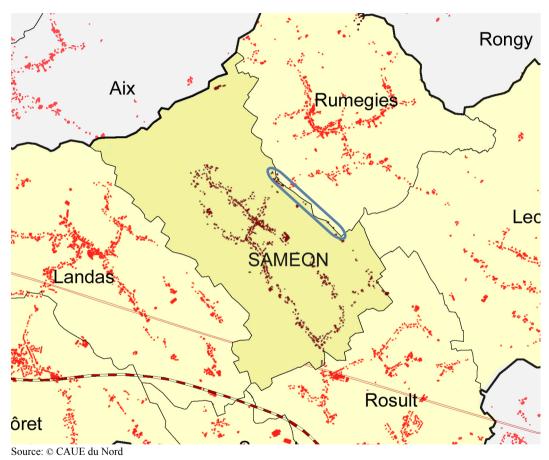
Sur les bases du découpage communal, nous définissons ici l'ensemble bâti sur la commune de Saméon. Il s'agit ici de bien identifier un ensemble bâti cohérent. Ainsi les limites administratives sont parfois dépassées afin d'appréhender et d'assurer la cohérence des continuités bâties existantes ainsi que celle des étapes suivantes de l'analyse.

Dans le cas de Saméon, on observe que :

Les quelques habitations situées rue de Fréchy, à l'Est de la commune sur le territoire de Rumegies, seront prises en compte dans cette analyse. Elles apparaissent séparées du bâti de Rumegies par un territoire ouvert et cultivé et plus en lien avec la structure générale de Saméon.

De même au Sud Est de Saméon, le long de la RD427 au niveau de Bertinquesne, quelques maisons situées sur le territoire de Rosult seront logiquement intégrées à la structure bâtie de Saméon.







Présentation

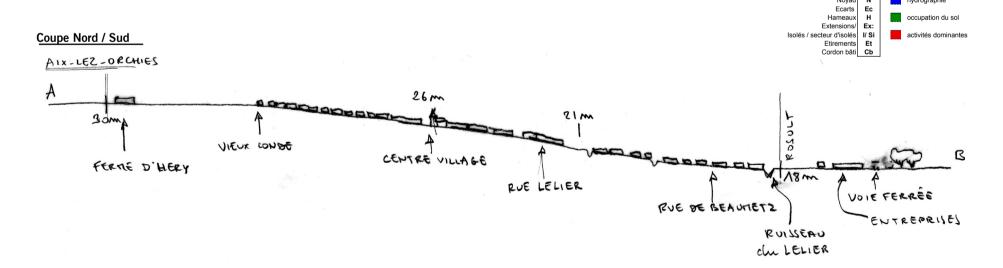
> Situation et ensemble bâti

> Caractéristiques générales et morphologie

> Caractéristiques générales et coupe morphologique

La coupe ci-dessous met en évidence l'étalement linéaire du bâti, tout au long du versant avec une densité plus forte aux abords du cœur du village, organisé autour de l'église. Le plateau quant à lui n'est occupé que par de rares fermes isolées.

TOPOGRAPHIE	HYDROGRAPHIE	OCCUP. SOL VÉGÉTALE	FORMES URBAINES	DENSITE DU BATI	ACTIVITES DOMINANTES
Plateau Plaine Butte Crête Versant Fond de vallée	Rivière Canal Fleuve Douves Ruisseau Etang / Mare Marais	Grands mas- sifs forestiers Massifs morcelés Peupleraies Bocage Prairie Cultures	Simple Rue Dedoublé En étoile En T ou en Y Hameaux Ecarts Cordons bâtis Etirements Extensions Isolés	Continu Discontinu Lâche	Agricole Administrative Commerciale Industrielle / PME PMI Touristique Résidentielle
			1 4 1 2 6	N.H Ex	

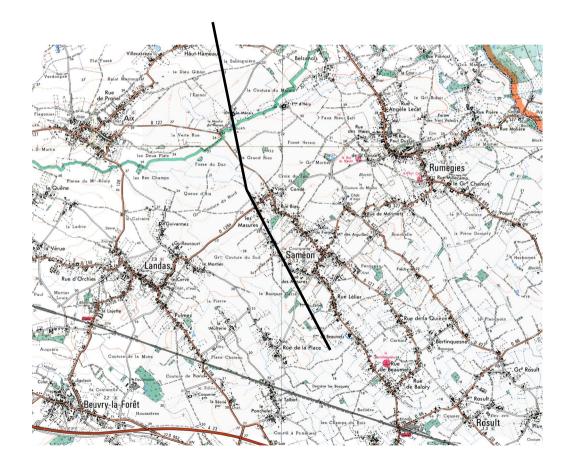


> Territoire communal et trait de coupe

La coupe présentée ci-contre a été repérée sur la carte IGN :

- Coupe Nord / Sud, de la ferme d'Héry à la gare de Rosult, qui traverse le cœur du village.

Extrait de la carte IGN au 1.25000 n°2605 Ouest «Saint-Amand-les-Eaux» Réduction au 1.50000





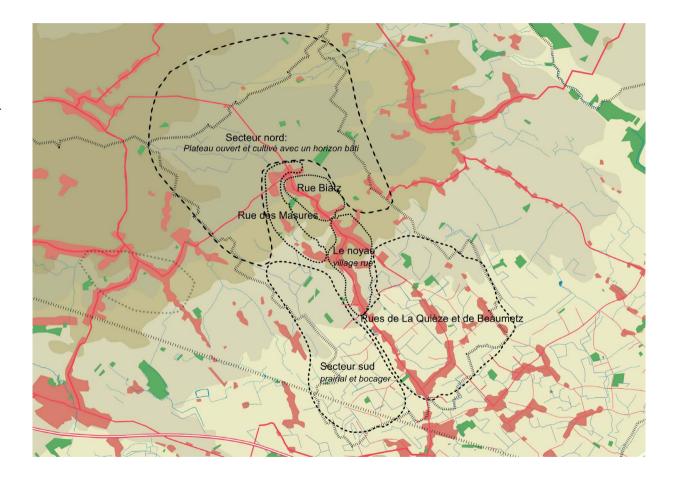
Commune de Saméon

Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

>Situation des ambiances

Saméon est situé sur un plateau, le long du versant menant à la Scarpe. Cette situation nous permet de dégager différentes ambiances/séquences se traduisant par un gradient paysager ainsi qu'un gradient bâti. Les principales ambiances bâties sont décrites ci-contre.



> Le Nord, Plateau ouvert et cultivé avec un horizon bâti





Le plateau ouvert et cultivé, situé au nord de la commune, n'est occupé que par une ferme isolée. Sa limite avec le haut du versant se matérialise par un horizon bâti linéaire, souligné d'un cordon végétal qui s'étire du centre jusqu'au Vieux-Condé et également jusqu'à l'écart du château d'eau.

> Vieux Condé et la Rue Bias, structure linéaire bâtie



La rue Bias, principal axe de l'organisation bâtie, est une structure ancienne assez homogène et continue, souvent composée de fermes à pignons sur rue. On remarque que la densité bâtie est telle, autour de cet axe, qu'il existe peu d'ouvertures sur le paysage



Commune de Saméon

Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

> Rue des Masures - Charnière entre plateau et vallon







Ce secteur de la rue des Masures est un axe bâti de manière hétérogène faisant charnière entre le plateau à l'Ouest et le vallon prairial à l'Est.

Concernant le bâti, on distingue 2 parties au sein même de la rue :

- la partie ancienne ancrée dans sa végétation
- la partie récente (pavillons) qui s'impose au paysage.

Le bâti ancien était auparavant organisé en écarts, cependant cette idée de dispersion disparaît avec la présence de ces constructions nouvelles.

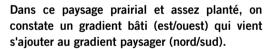
> Rue de la Quièze et de Beaumetz - Secteur semi-ouvert avec boisement

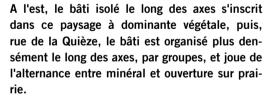






Le bâti lâche s'inscrit dans un territoire semiouvert avec des petits boisements.







A l'ouest, rue de Beaumetz, l'organisation en cordon continu donne une dominante bâtie. On passe donc d'une dominante végétale à une dominante minérale.

> Le Sud - Secteur prairial et bocager



Ce secteur se caractérise par un paysage prairial et humide où la perception du bâti est faible.

Le territoire, composé de prairies et de fossés, présente un bâti ponctué de quelques fermes et prend l'apparence de grands "îlots jardins".

> Le Centre - village rue





Le coeur du noyau s'articule autour de 3 axes (Rue de la Mairie, rue de l'Eglise, rue du Presbytère).

Le bâti est serré et plutôt d'origine rurale, ceci donnant un effet de village-rue, sans perception de l'arrière des parcelles bâties.

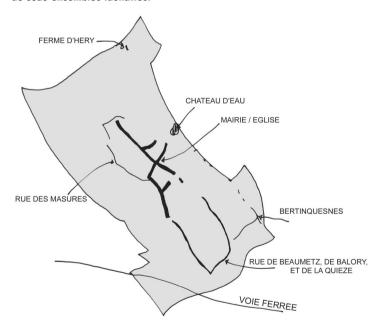
Le caractère plutôt routier et minéral s'amplifie aux abords de l'église et est accompagné par un élargissement de la chaussée, au détriment peutêtre d'une place ou d'un parvis.



> Organisation générale du bâti

A partir de l'observation de terrain et en appui des cartes cadastrales, des secteurs bâtis de densité et d'organisations homogènes sont repérés et définis.

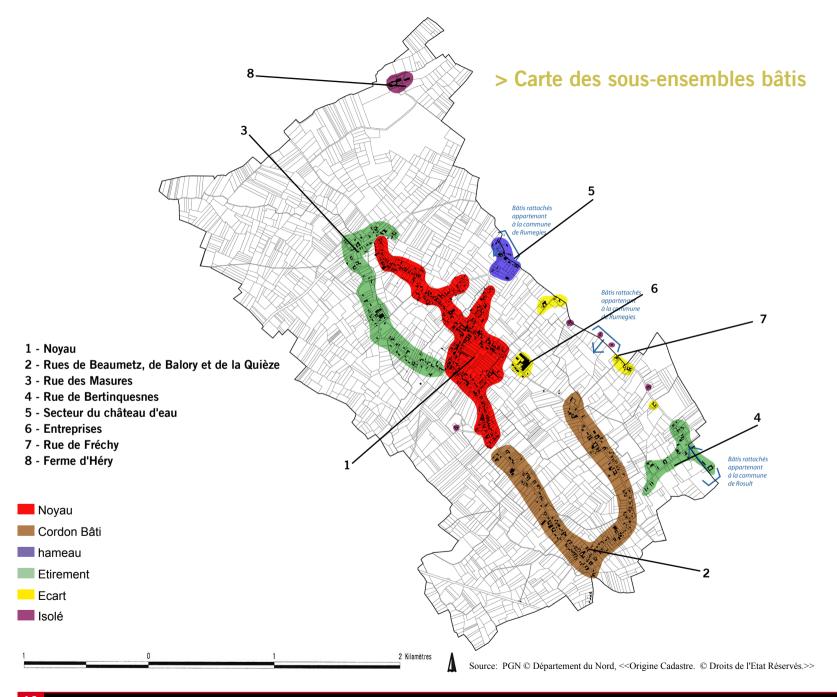
Pour Saméon, on a affaire à une structure bâtie linéaire organisée autour d'axes routiers, dont un principal traversant le centre, avec des nœuds correspondant aux carrefours, autour desquels s'articulent les différents types de sous-ensembles identifiés.



> Les sous-ensembles bâtis

On a distingué ici 6 types de sous-ensembles de natures différentes :

- . le novau
- . le cordon bâti (rues de Beaumetz, de Balory et de la Quièze)
- . l'étirement (Vieux-Condé, rue des Masures, Bertinguesnes)
- . le hameau (hameau du château d'eau)
- . l'écart (RD 127, les entreprises, 3 écarts rue de Fréchy)
- . l'isolé. (ferme d'Héry, ferme du Lélier, ...)



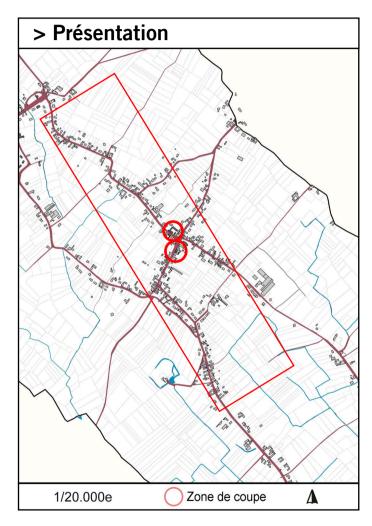
Les sous-ensembles bâtis

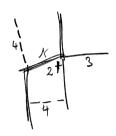
> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).





- 1: axe principal
- 2: église
- 3: axe secondaire important
- 4: axe secondaire peu important



Le noyau se présente sous la forme d'un village-rue, avec cependant une centralité aux abords de l'église et de la mairie.

L'église joue un rôle structurant, en terme de perspective et d'articulation. Le bâti est en alignement, mitoyen et un peu plus haut (R+1+ combles) aux abords de l'église. Cette densité et la présence forte des équipements publics (mairie, écoles, église), de par leur proximité et leur taille, augmentent cette idée d'être dans le coeur du village.

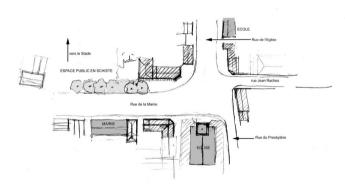
Bien que l'on soit dans une structure de village-rue, les 2 bâtiments publics principaux, mairie et église, présentent un espace de mise en scène potentiel, permettant un large recul, esquissant l'idée de place.

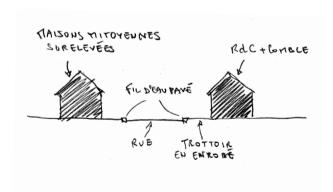
\rightarrow

ENJEUX

- . Préserver l'identité rurale forte du sous-ensemble, donnée par la nature du bâti, son mode d'implantation, les détails de voirie, fil d'eau, pavés, ...
- . Préserver les angles de vue vers le fond de vallon bocager de la Couturette et favoriser les cheminements piétons.
- . Mettre en valeur les espaces publics centraux au bénéfice d'une mise en scène des équipements publics.
- . Préférer une densification du bâti entre la rue de l'Eglise et la rue du Moulin, plutôt qu'une urbanisation linéaire.

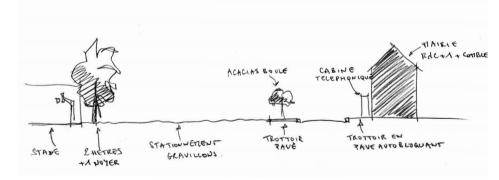
> La rue de la Mairie







La rue de la Mairie présente une homogénéité liée à un profil constant et symétrique, jusqu'à la rupture avec la mairie, bâtiment plus haut avec un espace dégagé en vis à vis, créant une dissymétrie du profil de la rue. La mairie, de par son volume imposant, assoit sa fonction d'élément fédérateur et de repère. L'espace se trouvant devant celle-ci et son traitement viennent appuyer sa fonction structurante.





Les sous-ensembles bâtis

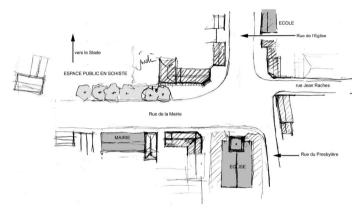
> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

> Autour de l'église



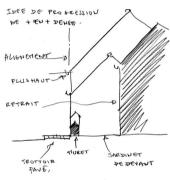


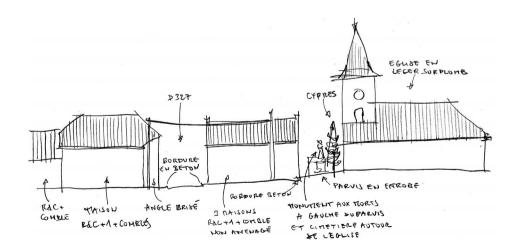


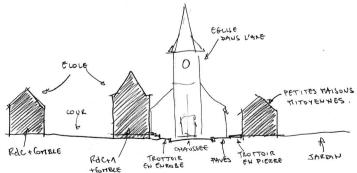


A l'approche de l'église, la rue lui faisant face présente une progression de son caractère de coeur de village, liée à:

- des édifices publics, l'église, les écoles, un terrain multisport,
- la minéralité des bâtiments et des trottoirs,
- un rapprochement du bâti de l'alignement,
- la hauteur des bâtiments,
- la mitoyenneté.







> Détails et caractère communal

On remarque sur l'ensemble du territoire communal, un travail particulier des sols, dont on retiendra ici 2 aspects complémentaires.

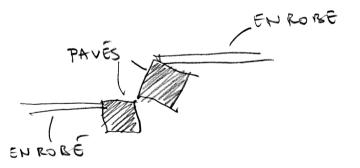
- La présence de trottoirs singuliers soulignant le bâti privé, souvent réalisés en dalles de pierre bleue, en contact direct avec le trottoir public, traité lui, en pavés ou en enrobé.

Par ailleurs, la permanence de fils d'eau dans toute la commune, réalisés par une articulation simple de pavés (l'un à plat, l'autre de biais), et qui associent harmonieusement les autres matériaux constituant la voirie (enrobé, schiste, herbe ou plantations).











Les sous-ensembles bâtis

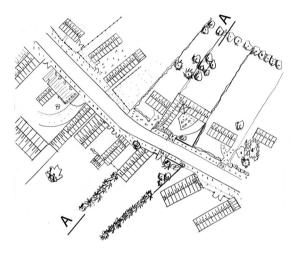
> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

> Rue Bias, vers le nord

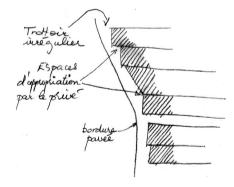


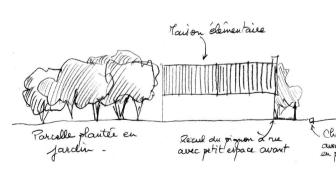




Cette rue est bâtie essentiellement de fermes dont l'organisation en pignons à rue, accompagne étroitement le tracé de la voie. Il persiste encore entre les constructions, des parcelles non bâties qui créent, dans le déroulement de la rue, une alternance de pleins et de vides permettant des vues sur les prairies encore existantes.

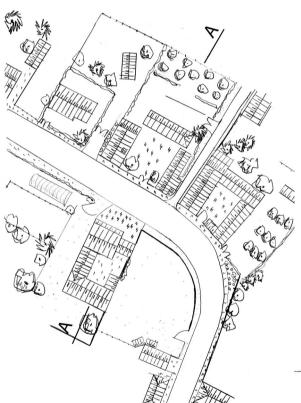
Par ailleurs, la succession de ces implantations, pas toujours parallèles à la voie, crée une succession de petits espaces triangulaires en bas de pignons, dont l'appropriation par des plantations souvent privées, soulignent les bâtiments et apportent un esprit moins routier et plutôt domestique à la voie.







> Rue Bias, vers le centre

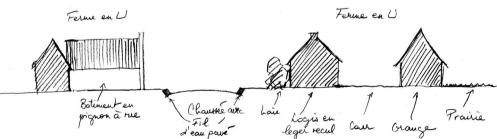


A travers la cohérence qu'offre l'ensemble des fermes de la rue Bias, liée à

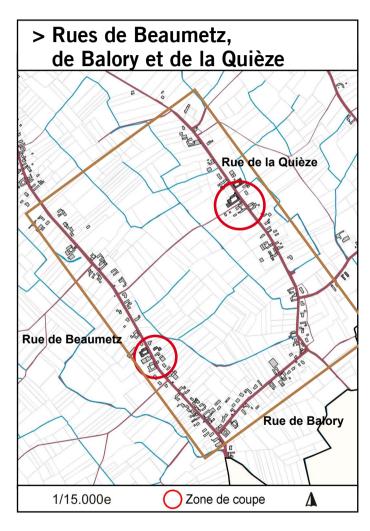
l'homogénéité des hauteurs, des pentes de toits , ou des matériaux, la richesse du lieu s'écrit grâce à des nuances d'implantation qui apportent des respirations inattendues dans le profil de la rue; il s'agit ici d'un cas particulier de 2 fermes en "U", situées en vis-à-vis, dont l'une offre son logis sur la rue avec un passage latéral pour accéder à la cour, alors que l'autre, de manière plus habituelle,

ouvre sa cour vers la rue. Enjeux (voir noyau p 14)









Ces trois rues constituent un cordon bâti alternant constructions anciennes en front de rue et opérations récentes, généralement en recul et en milieu de parcelles. L'ensemble organisé en U le long de 3 rues, définit un grand îlot de territoire central.

Considéré comme détaché du noyau, malgré sa proximité, ce cordon bâti s'y relie cependant par ses 2 extrémités.

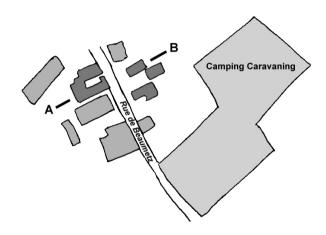
Sa structure, à dominante ancienne et sa densité bâtie irrégulière offrent encore quelques larges fenêtres bien cadrées, avec des vues latérales de part et d'autre de l'axe bâti. Vers l'intérieur de l'îlot, ces vues aux limites bâties donnent à comprendre ce morceau de campagne cerné, comme un vaste jardin. L'évolution progressive de cet axe bâti, depuis ses origines, révèle une suite de séquences où chaque époque de construction déteint sur le caractère rural dominant.

\rightarrow

ENJEUX

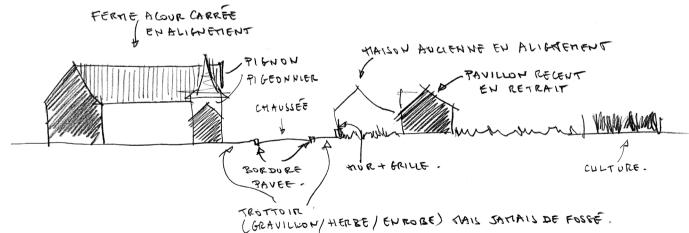
- . Même si cette structure se densifie dans le temps, il est important qu'elle conserve son indépendance au noyau notamment à travers le maintien de vraies coupures vertes à ses deux extrémités.
- . Conserver les larges fenêtres vers le centre de l'îlot ainsi que la nature des bas-côtés enherbés avec fossés.

> La rue de Beaumetz





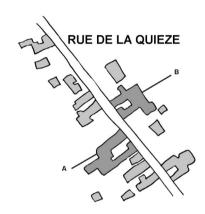
La rue de Beaumetz illustre assez bien un principe de comblement d'une structure ancienne et rurale par du bâti résidentiel qui s'intercale progressivement dans les parcelles laissées libres. Le bâti, assez présent de part et d'autre de la voie, se densifie progressivement vers le sud jusqu,à devenir mitoyen. Conjugué à un traitement des abords plus routier avec la création de trottoirs et de caniveaux, cette densité donne à l'axe un effet de rue plus marqué que dans la partie nord du cordon bâti.

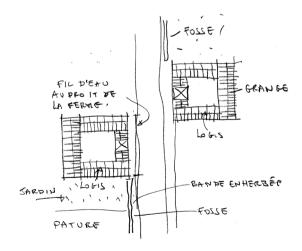




Structure bâtie extérieure au novau ou hameau, dense, d'origine rurale et organisée autour d'un axe.

> La rue de la Quièze

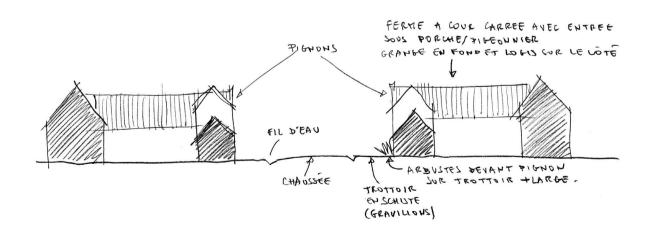


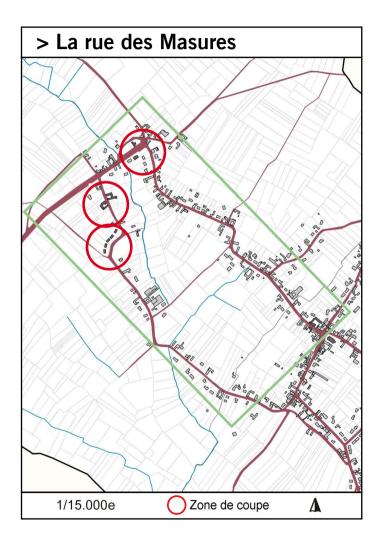




La rue de la Quièze est marquée par une séquence très cadrée par de grosses fermes à cour carrée alignées, de part et d'autre de la voie, donnant un effet de symétrie. En effet, l'ensemble de cette séquence présente une certaine cohérence par l'alternance régulière bâtie / non bâtie.

Le fossé et les bandes enherbées, continus au droit des prairies et des vergers, sont interrompus par des trottoirs, en gravillons et en schiste, n'altérant pas le caractère fortement rural de ce lieu.





La rue des Masures est située au nord-ouest du noyau. Cette rue illustre un phénomène d'évolution par comblement bâti qui transforme progressivement cet étirement en cordon bâti, au détriment de son caractère rural et de son rapport au territoire.

L'étirement que constitue cette rue se compose de séquences différentes liées à des époques de constructions et des usages différenciés. Indépendant du noyau, il y reste cependant attaché par ses deux extrémités.

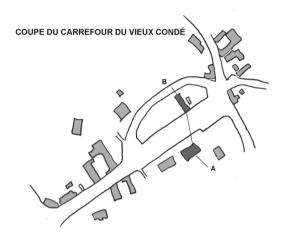
Au sein de ce même sous-ensemble, on peut distinguer 4 séquences différentes :

- Autour de la RD126, au nord
- L'entrée nord de la rue
- Une séquence pavillonaire, dans un virage
- La partie sud.

ENJEUX

- . Limiter l'impact des constructions nouvelles en usant de leur inscription dans la pente, et en favorisant les implantations perpendiculaires à la rue.
- . Conserver les ouvertures sur le paysage, qui peuvent être ponctuelles, et alternées entre deux parcelles bâties par exemple.
- . Préserver au maximum le vocabulaire rural, les bas-côtés enherbés, les fossés.

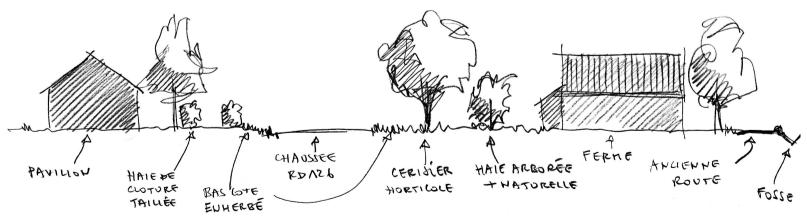
> Autour de la RD126





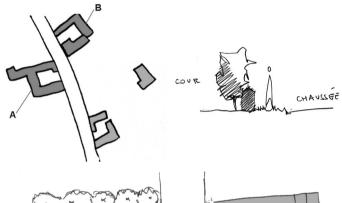
Le bâti est ici à dominante résidentielle et date des années 1980. Le rythme du bâti est assez lâche et l'environnement très arboré, le tout autour d'une chaussée au gabarit assez routier encadrée de très larges bas-côtés traités de façon jardinée et horticole, faisant le lien avec la nature des jardins privés.

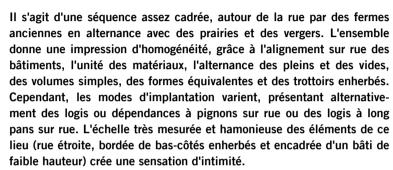
On note un effet de perspective très cadré autour de la voie, par le végétal, lié au redressement de la voie et aux plantations denses de l'espace public, par des arbres d'alignement.



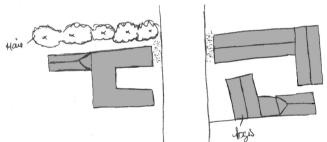


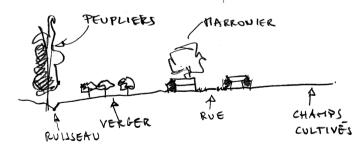
> L'entrée nord de la rue

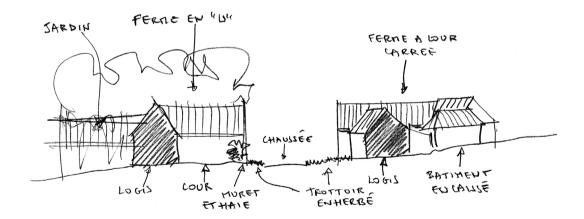




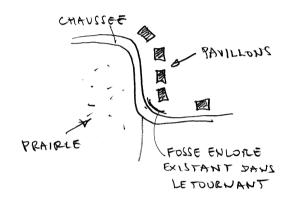








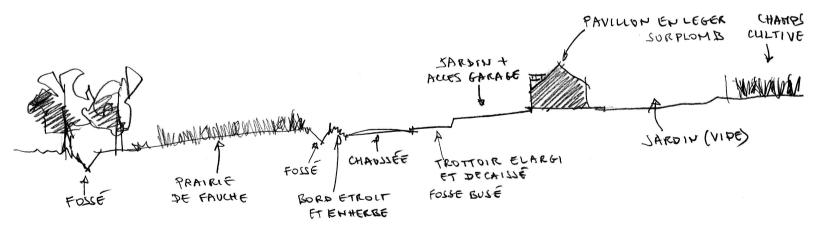
> La séquence pavillonnaire



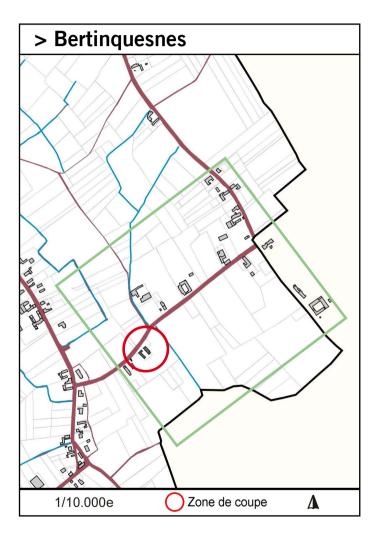
Un peu plus loin, dans un secteur à l'origine très ouvert, sur le plateau cultivé, à l'ouest, et sur le vallon, à l'est, se sont implantés 5 pavillons côté plateau. Leur mode d'organisation tend à s'opposer à la précédente séquence, sur plusieurs aspects :

- Des longs pans très en recul à la rue
- Des volumes en léger surplomb de la rue confortés par un traitement minéral des accès
- Un traitement de l'espace public effaçant le vocabulaire rural du fossé et des bas côtés enherbés
- Une absence d'ouverture entre les parcelles bâties
- Un manque flagrant de complicité entre le bâti et l'espace public
- Une complexité des formes et des matériaux des murs et des toitures.







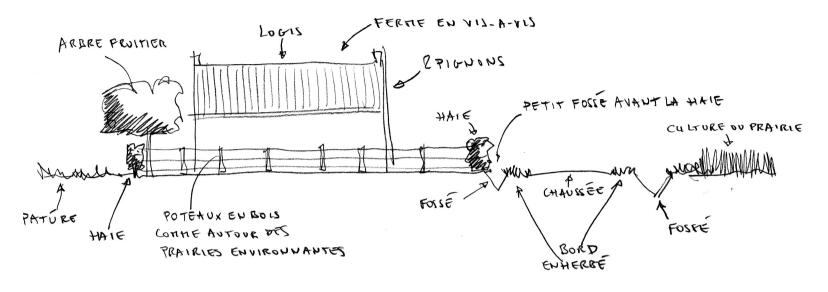


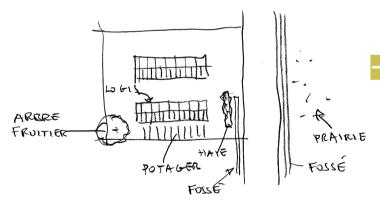
Situé à l'extrémité sud-est de la commune, ce sous-ensemble est le plus éloigné du noyau, tant par sa situation que par sa forme.

L'étirement que constitue la rue de Bertinquesnes est composé de fermes anciennes réparties de manière lâche, par séquences, d'un côté ou de l'autre de la voie, créant pour chacune des fermes un vis-à-vis avec le territoire ouvert.

Cette rue tire son caractère rural de son rapport au territoire, de ses bas-côtés enherbés, de ses fossés et de son bâti rural en recul à la rue . Elle est marquée plus ponctuellement au droit des fermes par un vocabulaire domestique : haies taillées, plate-bandes engazonnées, jardins potagers ou d'agrément.





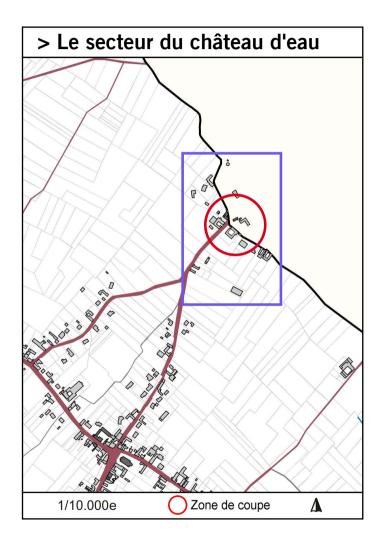


ENJEUX

- . Conserver le vocabulaire rural, à la fois simple et soigné très présent (fossé, clôture, ...).
- . Ne plus bâtir cette rue afin de conserver l'aspect singulier de ce sous-ensemble bien isolé au milieu de son territoire et à l'écart du village.



Regroupement de plusieurs bâtiments (en nombre supérieur à ceux constituant un écart), comportar une forme d'organisation propre, parfois autour de place, d'axe ou d'édifice public. Le hameau est administrativement rattaché à une ville ou un village.



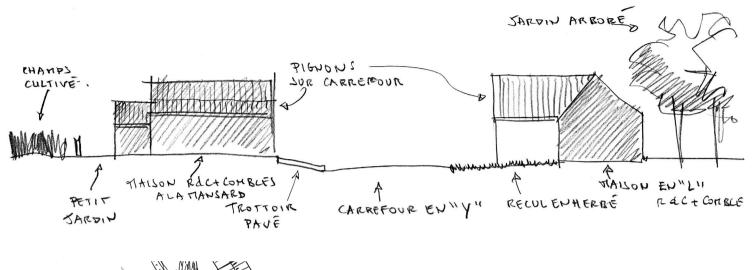


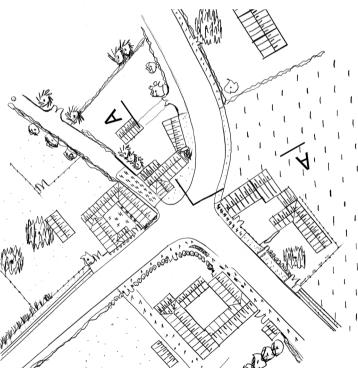


Le hameau du château d'eau s'organise autour d'un carrefour et est constitué de 2 ou 3 fermes et de maisons anciennes. Celui-ci est conforté par le château d'eau et quelques pavillons récents.

Ce sous-ensemble situé au nord-est du noyau garde son indépendance physique, malgré l'étirement du centre qui tend à le rejoindre.

On constate que malgré une grande hétérogénéité des bâtiments anciens, le carrefour est particulièrement bien cadré. Chaque bâtiment apporte un rapport différent à l'espace public. Deux d'entre eux offrent un traitement qui valorise le carrefour et accompagne le tracé sinueux des voies, tout en s'accordant à l'identité de chacun des bâtiments. Seul le troisième angle présente un vocabulaire plus urbain s'opposant à l'harmonie du reste.



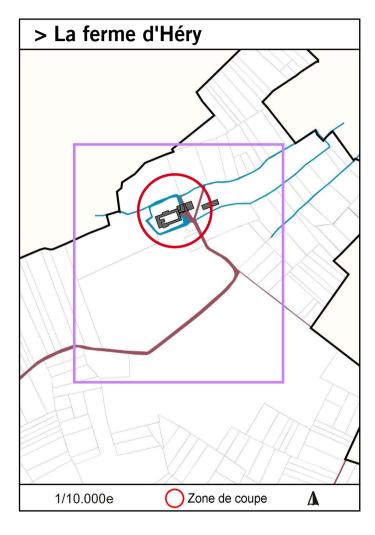


\rightarrow

ENJEUX

- . Conserver la coupure verte entre le noyau et ce hameau.
- . Conserver la diversité des traitements de sols qui accompagne chaque bâtiment.







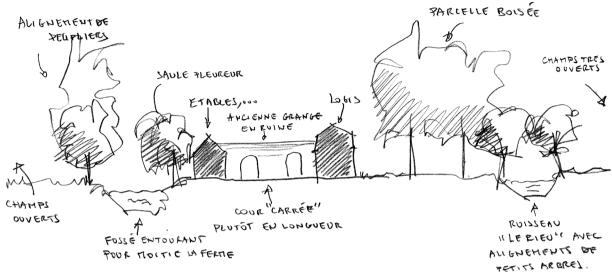


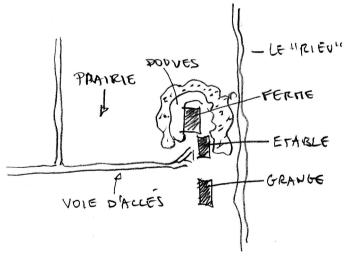
L'exploitation agricole de la ferme d'Héry est située de façon isolée au nord du territoire communal et le long d'un riot, au milieu du plateau cultivé. Elle est entourée de douves, d'un écrin boisé, de pâtures qui lui confère un impact paysager remarquable.

Cet isolé est composé d'une ferme à cour carrée à pigeonnier et de 2 bâtiments d'exploitation récents en prolongement de la structure initiale. L'ensemble des bâtiments anciens est soit adossé aux douves encore en eau, soit en contact direct avec l'écrin boisé, au nord côté ruisseau. Au delà des douves, l'écrin est maintenu, grâce à des plantations de peupliers et de saules en alignement.

L'ensemble d'origine reste encore très lisible, hormis le logis reconstruit au début du 20ème siècle avec un toit à la mansart.

Située à l'extrémité d'une voie communale, la ferme est accessible par un espace d'accueil organisé entre une placette plantée de 2 tilleuls et des douves soulignées par une haie basse. Cet espace permet l'articulation entre la ferme carrée, le bâtiment de stabulation, le bâtiment de stockage et les champs.





ENJEUX

- . Une attention particulière doit être portée à l'intégration des bâtiments récents à l'ensemble, car sont très lisibles de loin dans le paysage.
- . Conserver ce rapport singulier entre bâti et territoire par le biais des douves et son accompagnement végétal.



Partenaires

Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut DRAC Nord-Pas-de-Calais

Canton: Orchies Arrondissement : Douai 882 ha Superficie :

Population (1998): 1373 habitants Habitants : les Saméonniens Cours d'eau : Courant des Enclos/du

Perqueau/ du Lélier/

du Charme

Activités principales : agriculture

Origine du nom : Non élucidée.

